

Et si vous leur rendiez la vie différente ?

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE...

...CHOISIR EN TOUTE SÉRÉNITÉ

- Merci de me faire parvenir sans engagement de ma part, une documentation sur l'action d'Autisme France
- Merci de me contacter pour un conseil personnalisé par téléphone, de préférence entre ... et ... heures au numéro suivant :

Voici mes coordonnées :

- Melle Mme M
- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Code postal :
- Ville :



Coupon à renvoyer à :
Autisme France

1175 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE
Tél : 04 93 46 01 77

E-mail : autisme.france@wanadoo.fr

LA DONATION

La donation vous permet, de votre vivant, de transférer de façon immédiate et irrévocable la propriété d'un bien (somme d'argent, portefeuille-titres, maison, appartement, etc) à Autisme France, sous réserve que l'opération ne porte pas atteinte aux droits de vos héritiers légaux.

Pour tout renseignement, contactez votre notaire ou le service Dons & Legs d'Autisme France.

L'ASSURANCE-VIE

Vous pouvez souscrire des contrats d'assurances-vie au profit d'Autisme France auprès de votre banque ou de votre compagnie d'assurance, en informant parallèlement Autisme France.

QUE POUVEZ-VOUS LÉGUER ?

Le legs universel vous permet de léguer la totalité de votre patrimoine en l'absence d'héritiers réservataires (enfants, parents) ou, en leur présence, la quotité disponible.

Le legs à titre universel vous permet de léguer une quote-part (moitié, tiers..) de vos biens dans les mêmes conditions.

Le legs particulier vous permet de léguer un ou plusieurs biens identifiés : somme d'argent, compte bancaire, portefeuille titres, appartement, maison ...

FAIRE UN DON

Le versement d'un don à Autisme France vous permet de déduire de vos impôts 66 % du montant de votre soutien dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.



Et si vous leur rendiez la vie différente ?

Dons & Legs



Aidez-nous à leur éviter l'exclusion sociale, la marginalisation des familles et l'enfermement à vie...





Danièle Langloys
Présidente
d'Autisme France

Au moins 450 000 personnes sont concernées par une forme de Trouble Envahissant du Développement, un trouble précoce du développement qui affecte le fonctionnement cérébral, 4 garçons pour une fille.

Statistiquement les 2/3 sont des adultes, largement laissés à l'abandon.

La France a pris conscience de son retard considérable en matière d'autisme mais tout reste à faire.

Il faut diagnostiquer enfants et adultes, développer l'information et la formation sur l'autisme des professionnels comme des familles, soutenir les parents, promouvoir l'écoute des personnes concernées et de leurs proches, mettre en œuvre l'aide à l'orientation, l'aide technique à domicile, l'aide juridique éventuelle, donner les moyens à la recherche, ouvrir les structures et services adaptés nécessaires à tout âge, pour permettre la scolarisation des enfants et adolescents, et l'accès à la formation professionnelle des adultes.

En donnant, vous permettrez à Autisme France de développer son action :

- écoute et aide des familles
- information sur l'autisme, soutien à la recherche
- démarche qualité d'accompagnement des établissements et services pour les personnes autistes

Et si vous leur rendiez la vie différente ?

L'autisme est un handicap spécifique dû à une anomalie du développement neurologique pendant la période de maturation du cerveau.

La sévérité et la forme des troubles varient grandement d'une personne à l'autre. Cette atteinte, qui dure toute la vie, peut être associée à d'autres handicaps : déficience intellectuelle, troubles sensoriels, épilepsie etc...

DONNEZ À AUTISME FRANCE

Pour nous aider à défendre les droits des personnes autistes et de leurs familles.

Pour obtenir un diagnostic, un accompagnement de qualité dès le plus jeune âge et une vie plus autonome et digne.

Développer les services et structures adaptés.

Orienter les familles, leur apporter une information et des conseils pratiques.

Suivre la recherche.



Congrès international annuel Autisme France sur les avancées scientifiques, thérapeutique et éducatives.

450000 personnes en France
6000 enfants naissent avec
Autisme et TED chaque année

